

POUR FAVORISER L'INSTALLATION

Le retour du compagnonnage en pharmacie

L'apothicaire, ancêtre du pharmacien moderne, suivait une formation durant de longues années d'apprentissage. Au XVI^e siècle, le compagnonnage était, alors, la seule voie d'accès. Quelque 500 ans plus tard, le réseau HPI propose un retour aux sources dans un style modernisé pour accompagner la primo-installation du jeune confrère. Explications.

PARMI LES AXES de développement du réseau Holding des pharmaciens indépendants (HPI), le compagnonnage apparaît comme une bête curieuse. S'agirait-il de revenir vers une formation pratique du pharmacien en herbe ? Pas exactement, car le compagnonnage s'adresse à des jeunes officinaux diplômés. « Nous avons voulu proposer quelque chose de différent pour les jeunes pharmaciens. C'est une initiative 100% HPI, le réseau a même été sélectionné pour les Trophées de l'innovation », souligne Jean-Philippe Carré, pharmacien, en charge de l'actionnariat HPI.

« HPI représente un modèle d'exercice particulier, nous avons souhaité que de jeunes pharmaciens puissent s'y intégrer. » Dans ce cadre, le groupement d'employeurs HPI a procédé au recrutement d'un jeune diplômé particulièrement motivé.

Arrivé il y a six mois, celui-ci fait le tour de France des pharmacies HPI où il est invité à passer une à deux semaines. Au bout d'une ou deux années, le jeune homme pourra faire le choix de s'associer à l'un des pharmaciens

L'apprentissage de l'apothicaire

Il y a de cela quelques centaines d'années, le pharmacien s'appelait l'apothicaire et il n'était pas formé dans une université, mais aux côtés d'un maître apothicaire, et ce, durant cinq à dix années. Plus connu chez l'ouvrier, le compagnonnage a connu son apogée au XIX^e siècle pour finalement disparaître avec l'industrialisation. L'histoire de la pharmacie mentionne la formation de l'apothicaire à ses débuts, exclusivement pratique. Le maître apothicaire exigeait que tout candidat ait des notions de latin et de grammaire, pour lire formules et ordonnances des médecins.

Pendant de longues années, l'apprenti apprenait les tours de main nécessaires à la confection des préparations. C'est Charles Guyotjeannin, docteur en pharmacie et membre de l'Académie de pharmacie, qui rappelle, en 1952, in La Revue d'histoire de la pharmacie [40e année, n° 132, p. 324-328] le travail effectué sur « Les statuts des apothicaires d'Orange » [1645].

Il indique : « Si l'aspirant apothicaire devait faire trois ans d'apprentissage et servir encore pendant sept ans ses maîtres [statuts de Baugé, 1588; Angers, 1619] ou si l'ap-

prentissage et le compagnonnage réunis duraient cinq ans [Nîmes, 1626], sept ans [Bordeaux, 1542; Avignon, 1568] ou huit ans [Morlaix, 1695; Toulouse, 1501], les statuts d'Orange mentionnent : celui qui aspirera à la profession de la pharmacie sera tenu de faire apparoir d'avoir travaillé en icelle durant six années à ce compris le temps de son apprentissage ».

Au terme de l'apprentissage, pour devenir apothicaire, l'apprenti devait non seulement produire « des attestations d'apprentissage et de bonne vie et mœurs », mais aussi réussir plusieurs examens « devant un conseiller de la Cour, en présence de l'avocat et procureur général de Son Altesse », ainsi que devant deux examinateurs qui n'étaient autres que les deux plus anciens médecins de la ville, et « tous les apothicaires qui y voudront assister, le tout sans esmollements ».

Cette épreuve réussie, l'apprenti devait encore travailler « durant quatre semaines aux quatre boutiques d'apothicaires, après le rapport desquels sera admis à faire quatre chef-d'œuvre, savoir un eslectuère solide, un liquide, un sirop et un emplâtre ».

HPI ou de s'installer, aidé en cela par le réseau.

« Julien Régnier a été tout spécialement formé à l'usage de notre système informatique, il passe donc aussi dans les différentes officines pour les aider à leurs débuts sur le logiciel, pour parfaire leur connaissance, rappeler certains points. Il joue aussi le rôle de client mystère dans chaque officine où il est amené à travailler, ce qui permet d'améliorer la démarche qualité, la communication, etc. Il occupe aussi le poste classique d'adjoint. Il est déjà passé par une bonne douzaine de pharmacies, il peut confronter les méthodes, et son expérience se renforce à grande vitesse. Cela lui donne un regard très complet sur ce qui se fait, les meilleures méthodes, etc. Ce compagnon n'est pas n'importe quel pharmacien. Il devient le meilleur d'entre

nous », explique Jean-Philippe Carré. Il a d'ailleurs dû être choisi parmi une dizaine d'autres candidats.

Volonté d'apprendre. Ces six premiers mois de compagnonnage ont remporté un succès fou. Au-delà des titulaires adhérents au réseau, qui se l'arrachent au point que son agenda soit complet plusieurs mois à l'avance. Au-delà des équipes dans lesquelles il s'intègre parfaitement. Au-delà du compagnon lui-même, enthousiasmé par l'expérience acquise en si peu de temps. « C'est très formateur pour le jeune diplômé, mais il doit avoir une forte volonté d'apprendre et une disponibilité très importante. En allant ainsi d'une officine à une autre, il prend le meilleur de chacune d'entre elles et le restitue. Je m'occupe de son planning. Fin juin, il était déjà

bouclé jusqu'au 19 septembre... Dans la mesure du possible, si je sais qu'il est dans telle ville, telle semaine, j'essaie de lui trouver des missions proches les semaines suivantes », précise Patricia Gatouillat, pharmacienne HPI à Troyes (Aube).

Au bout d'une année complète à faire le tour de France des pharmacies HPI, Julien Régnier fera le point avec les responsables du réseau pour savoir s'il continue une année de plus en tant que compagnon, s'il souhaite s'associer ou s'installer, ou s'il veut arrêter là cette aventure. Mais, déjà, Jean-Philippe Carré dévoile que certains titulaires ont signalé leur souhait de s'associer au jeune homme. Comme pour toute association, Julien Régnier devra avoir un apport de capital, mais HPI annonce déjà être prêt à l'aider au besoin, y compris s'il préfère une installation sans asso-

ciation. Dans tous les cas, l'aventure de compagnon ne pourra excéder deux ans. « Julien est extraordinaire, il passe très bien auprès des titulaires et de leurs équipes, il est à l'écoute et s'intègre toujours parfaitement, je n'ai que des échos favorables le concernant », affirme l'officinale.

Effort financier. Patricia Gatouillat compte beaucoup sur l'arrivée d'un second compagnon, car Julien Régnier ne pourra pas passer dans toutes les officines et il a parfois des trajets très longs entre deux officines. De plus, être deux leur permettrait d'échanger leurs expériences. « Un second compagnon devrait être recruté d'ici à la fin de l'année, nous étudions les candidatures. C'est un effort financier important pour les pharmaciens de HPI car nous voulons proposer de très bonnes conditions de salaire », indique Jean-Philippe Carré.

Tout comme les compagnons des siècles derniers, Julien Régnier est hébergé par le titulaire qui fait appel à ses services.

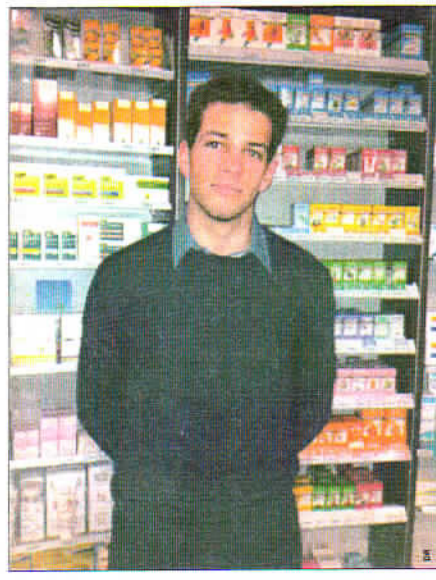
Mais, au-delà de l'apprentissage auprès d'un « maître apothicaire », les comparaisons s'arrêtent là. Le compagnon ne reste pas 7 à 10 ans en apprentissage auprès du maître, il n'a pas de chef-d'œuvre à réaliser pour obtenir le précieux sésame à l'installation.

« Son chef-d'œuvre c'est de devenir le pharmacien HPI exemplaire, c'est-à-dire un professionnel de santé soucieux d'une vraie qualité de service au patient, une capacité à partager son expérience et un désir réel de travailler en équipe. C'est donc un pharmacien HPI : humain, professionnel et indépendant. »

> MÉLANIE MAZIERE

TROIS QUESTIONS À...

Julien Régnier, diplômé en 2010 et compagnon HPI



LE QUOTIDIEN DU PHARMACIEN. - Quelles motivations vous ont poussé à devenir compagnon HPI ?

JULIEN RÉGNIER. - C'est d'abord une aventure humaine, qui me permet de rencontrer beaucoup de gens et de partager leur expérience. Je me suis intéressé à HPI parce que c'est un groupe particulier, où tout tourne autour du patient. Or je sors de la faculté de pharmacie, les temps sont durs pour s'installer. Nous, les jeunes, devons réfléchir à la façon de faire évoluer la profession. Enfin, c'est une manière de me former de façon accélérée. Toutes les semaines j'apprends en changeant d'officine. La formation offerte par le compagnonnage est inégalable. J'ai dû réfléchir avant de m'engager, notamment sur le fait que j'allais être tout le temps sur les routes de France. J'ai commencé en février dernier et je ne le regrette pas, j'ai l'impression de gagner dix années.

Quelles sont vos missions dans les pharmacies que vous découvrez chaque semaine ?

J'ai reçu une semaine de formation complète sur le logiciel commun à tous les pharmaciens HPI, de façon à pouvoir les aider à l'utiliser, en particulier les nouveaux membres.

J'ai aussi passé une semaine dans la pharmacie où se trouve l'ingénieur qualité du groupe, là encore pour pouvoir guider les pharmaciens vers une amélioration de leurs pratiques concernant la qualité. C'est important puisque, à terme, toutes les pharmacies HPI devront être certifiées ISO 9001. Je peux faire un audit de la phar-

macie qui me reçoit, à sa demande, le titulaire me dit ce qu'il souhaite savoir. J'ai toujours été très bien accueilli, titulaires et membres de l'équipe sont demandeurs, ils veulent partager les points forts des autres pharmacies du réseau. Plus je vois d'officines, plus je repère ce qui fonctionne bien et ce que je peux transmettre ailleurs. Je fais aussi le client mystère, je peux faire une enquête de satisfaction client, et, bien sûr, je fais tout ce qui se rapporte au travail d'adjoint. Je peux aussi remplacer des titulaires pour les vacances.

Au final, quel est l'apport de ce système de compagnonnage et souhaitez-vous vous installer à la fin de votre année passée sur les routes de France ?

C'est un partage d'expériences très riche et une formation accélérée à la fonction de titulaire. J'encourage les jeunes diplômés à tenter l'aventure. Cela permet de découvrir les différentes régions françaises, les gens, les patients. Il y a des pharmacies où j'ai pris beaucoup de plaisir à travailler.

Le compagnonnage ne s'arrête pas à l'apprentissage du métier, j'aborde tout ce qu'il y a derrière, tout ce qu'il faut gérer, comment manager... En janvier prochain, on verra si je continue en tant que compagnon, mais je pense déjà faire une année de plus. Même si je garde en ligne de mire l'installation. C'est de toute façon une décision qui se prendra à plusieurs avec les responsables de HPI.

> PROPOS RECUEILLIS PAR M. M.